



Haute Ecole de la Province de Liège

BACHELIER EN COMMUNICATION





Pro
de

Haute Eco
Province

CAMP



BACHELIER EN COMMUNICATION

ÊTRE BACHELIER EN COMMUNICATION, C'EST AVOIR LA POSSIBILITÉ DE DEVENIR :

- journaliste, éditeur, secrétaire de rédaction, rédacteur en chef ;
- assistant de production,
- animateur de centre culturel,
- responsable de la communication interne et externe,
- publicitaire,
- chargé de relations publiques,
- organisateur d'événements,
- attaché de presse,
- conseiller en communication,
- éco-conseiller,
- spécialiste en communication médicale et pharmaceutique,
- concepteur de supports de vulgarisation.
- community manager,
- social media manager,
- journaliste web.

QUELS SONT SES DOMAINES D' ACTIONS ?

- les médias (presse écrite, radio, télévision, presse en ligne...);
- les agences de communication et de publicité ;
- les secteurs socioculturels et artistiques ;
- l'organisation d'événements ;
- les relations publiques ;
- les entreprises (privées, publiques) et les institutions;
- le secteur politique ;
- les secteurs de la santé et de l'environnement ;
- la culture scientifique.

NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La nouvelle organisation des études supérieures instaurée par le **Décret du 7 novembre 2013** - plus communément appelé « **Décret Paysage** » - prévoit l'agencement modulaire des diverses **Activités d'Apprentissage (AA** : cours théoriques, pratiques, projets, activités d'intégration professionnelle, stage, TFE/mémoire...) constitutives d'un cursus, regroupées en **Unités d'Enseignement (UE)**.

CRÉDIT ECTS

Les **Unités d'Enseignement** d'un programme sont planifiées de manière à ce que la **charge de travail** de l'étudiant soit répartie de manière équilibrée sur l'ensemble de son cycle d'études (bachelier, master ou spécialisation). L'outil de mesure de cette charge de travail est le **crédit ECTS**, qui représente le travail de l'étudiant tant en présentiel que pour d'autres types d'activités (travail à la maison, visites pédagogiques...).

BLOC

Chaque **bloc annuel** prévoit **60 ECTS** répartis entre ses différents quadrimestres. Comme vous pourrez le lire dans les tableaux de cette brochure, les **Unités d'Enseignement** sont organisées au 1^{er} quadrimestre (*Q1*), au 2^e (*Q2*) ou sur toute l'année (*Annuelles*). Certaines d'entre elles peuvent être suivies au *Q1* ou au *Q2* en fonction de la répartition des étudiants dans des groupes.

RYTHME DES ÉTUDES

L'étudiant qui entame ses études doit inscrire à son programme annuel les 60 premiers crédits du cycle (soit les 60 crédits constituant le bloc 1 défini dans le programme détaillé de la section).

A l'issue du bloc 1, 3 situations peuvent être distinguées :

1. **L'étudiant a acquis les 60 crédits de son programme annuel.** L'année académique suivante, il lui est conseillé d'inscrire à son programme les 60 crédits du 2^e bloc, pour permettre la prise en compte des paliers progressifs de l'apprentissage définis dans le programme détaillé de la section et pour répartir de manière optimale et équilibrée sa charge de travail.
2. **L'étudiant a acquis au moins 45 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle. **MINIMUM 60 CRÉDITS**
3. **L'étudiant a acquis au moins 30 crédits.** L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle, mais la charge annuelle de son programme ne peut pas excéder 60 crédits. **MAXIMUM 60 CRÉDITS**

L'étudiant n'est pas libre d'établir un programme « à la carte ». Il doit inscrire à son programme annuel les éventuels crédits non-acquis du bloc 1 et choisir ses unités d'enseignement dans les blocs suivants en respectant les contraintes découlant des notions de corequis et de prérequis.

(1) Les dates de début et de fin des quadrimestres sont les suivantes :

- 1^{er} quadrimestre : du 14 septembre au 31 janvier
- 2^e quadrimestre : du 1^{er} février au 30 juin
- 3^e quadrimestre : du 1^{er} juillet au 13 septembre

APPRENDRE durant 3 blocs d'études pour obtenir le diplôme de

BACHELIER EN COMMUNICATION

LA FORMATION

Les 1^{er} et 2^e blocs sont communs. La formation propose aux étudiants de choisir l'une de ces **4 options en 3^e bloc** :

- Arts de la communication ;
- Communication Scientifique, technique et industrielle ;
- Gestion et promotion ;
- Information et médias.

Année académique : 2019/2020

Bachelier en communication

Bloc : 1*

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Approche des réalités professionnelles		5		Annuel
	Introduction au marketing et à la publicité		15	
	Secteurs, métiers et vocabulaire de la communication		60	
Communication visuelle		4		Annuel
	Atelier de l'image		30	
	Outils numériques au service de la communication		30	
Connaissance générale des médias		6		Annuel
	Histoire économique des médias		15	
	Langage et pratique des médias		60	
Culture historique et cinématographique		4		Q1 ou Q2
	Histoire du cinéma		30	
	Histoire économique et sociale depuis le 20 ^e siècle		45	
Droit et économie		4		Q2
	Economie générale		45	
	Introduction au droit		15	
Langues		5		Annuel
	Choix : Anglais		75	
	Néerlandais			
Philosophie et lettres		4		Q1 ou Q2
	Littérature contemporaine		30	
	Philosophie		30	
Psycho-sociologie: théorie et applications à la communication		7		Q1
	Psychologie		30	
	Sociologie générale		30	
	Technique de communication dans les groupes et organisations		30	
Recherche et critique documentaire		4		Q1 ou Q2
	Critique historique et événementielle		30	
	Méthodologie de la recherche documentaire		15	
Sondage d'opinion et analyse de résultats		4		Q1
	Analyse qualitative		15	
	Analyse quantitative		30	
Stages: méthodologie de recherche et pratique		7		Annuel
	Méthodologie de la recherche de stage		15	
	Stages, séminaires		90	
Techniques d'expression		6		Q2
	Techniques d'expression écrite y compris rapport et reportage		30	
	Techniques d'expression orale y compris phonétique articulatoire		30	
TOTAL		60	825	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Art et société		2		Q2
	Arts contemporains		15	
	Sociologie de la culture		15	
Communication d'entreprise et stratégie numérique		4		Q2
	Communication d'entreprise		30	
	Community management		30	
Communication scientifique, technique et industrielle		2		Q2
	Communication scientifique, technique et industrielle		30	
Connaissance générale des médias		4		Q1 ou Q2
	Histoire économique des médias		15	
	Langage et pratique des médias		30	
Droit		1		Q1
	Droit pénal et criminologie		15	
Langage et techniques audiovisuelles		4		Q2
	Initiation au langage cinématographique		30	
	Laboratoire audiovisuel		30	
Langues		4		Annuel
	Choix : Anglais		60	
	Néerlandais			
Organisation d'évènements		6		Annuel
	Elaboration de projets en communication		45	
	Organisation d'évènements		15	
Outils numériques		2		Q2
	Outils numériques au service de la communication		30	
Pratique de l'animation de réunion et de l'entretien d'enquêtes		2		Q1
	Enquête et pratique de l'interview		15	
	Techniques de communication dans les groupes et les organisations		15	
Sciences sociales		4		Q1
	Anthropologie culturelle		30	
	Psychologie sociale		30	
Sémiologie		2		Q2
	Sémiologie de la communication		30	
Stage		10		Annuel
	Stage		180	
Techniques d'expression		8		Q1 ou Q2
	Revue de presse		15	
	Techniques d'expression écrite		15	
	Techniques d'expression orale		15	
Tic et Société		5		Q2
	Introduction aux théories de la communication et de l'information		45	
	Sociologie de la communication		30	
TOTAL		60	810	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

UNITES D'ENSEIGNEMENT		CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE				
Analyse de textes médiatiques		2		Q1
	Analyse de textes médiatiques		30	
Approches juridiques de la communication		2		Q1
	Déontologie de la communication		15	
	Droit de la communication, des médias et du web		15	
Connaissances politiques		4		Q1
	Histoire politique de Belgique		30	
	Sciences politiques		30	
Economie		1		Q1
	Gestion financière		15	
Langues		3		Q1
Choix :	Anglais		45	
	Néerlandais			
Méthodes d'éducation active et animation		2		Q1
	Méthodes d'éducation active et animation		30	
Stage		13		Annuel
	Stage		390	
Techniques d'expression		5		Q1
	Techniques d'expression écrite		15	
	Techniques d'expression orale		15	
Travail de fin d'études		16		Q2
	TFE		0	
	Veille documentaire et médiatique		15	
TOTAL		48	645	

UE au choix :

ART: Analyse de productions culturelles et artistiques		6		Q1
	Communication et production audiovisuelle		30	
	Fictions TV et téléfilms		30	
	Musées et expositions		15	
	Théâtre		15	
ART: Histoire et productions musicales		3		Q1
	Introduction à la musique populaire contemporaine		15	
	Musique classique et art lyrique		15	
	Production de spectacles		15	
ARTS: Projets culturels		3		Q1
	Communication et projets culturels		30	
TOTAL		12	165	

UE au choix :

COMMUNICATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE:				
Outils journalistiques et scénographiques de vulgarisation		7		Q1
	Scénographie et guidage		30	
	Vulgarisation scientifique: médias et autres canaux		45	
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE:				
Techniques de communication et de sensibilisation liées à la santé et l'environnement		5		Q1
	Communication et environnement		30	
	Communication et santé		30	
TOTAL		12	135	

UE au choix :

GESTION PROMOTION: Communication commerciale		7		Q1
	Business plan en communication		15	
	Publicité et marketing		30	
	Séminaire de négociation commerciale		15	
	Sponsoring, mécénat, lobbying		15	
GESTION PROMOTION: Communication d'entreprise et institutionnelle		5		Q1
	Communication politique		15	
	Relations internes		30	
	Relations publiques		30	
TOTAL		12	150	

UE au choix :

INFORMATION ET MEDIAS: Approches théoriques du journalisme		4		Q1
	Analyse de l'information 360°		15	
	Connaissance de l'actualité et de l'information		15	
	Réalités actuelles du métier		15	
INFORMATION ET MEDIAS: Ateliers pratiques de l'information 360°		8		Q1
	Production de l'information 360°		90	
TOTAL		12	135	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be





ASPECTS PRATIQUES



PRATIQUER PAR DES STAGES, ATELIERS, LABORATOIRES, PROJETS...

Les étudiants découvrent le milieu professionnel lors des stages, visites et séminaires.

Les activités pratiques d'enseignement s'effectuent par petits groupes, adoptant la pédagogie du concret (observations, analyses de cas, supervisions...).

Le stage s'inscrit dans une progression pédagogique par sa durée du stage et par les objectifs visés.

Le travail de fin d'études représente l'aboutissement de cette démarche pédagogique.

LORS DU 1^{er} BLOC (90 HEURES)

L'étudiant approche le terrain professionnel de manière participative. Il prend conscience des aptitudes, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires pour pouvoir travailler dans le secteur professionnel expérimenté.

Le stage constitue un prérequis au stage du 2^e bloc.

LORS DU 2^e BLOC (180 HEURES)

L'étudiant doit s'immerger et s'impliquer activement en terrain professionnel. Il met en pratique des aptitudes, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour travailler dans le secteur professionnel expérimenté. De plus, ce stage est l'occasion de réaliser une analyse et un bilan intermédiaires de l'adéquation entre les compétences de l'étudiant et celles requises pour travailler.

Ce stage constitue également un prérequis au stage du 3^e bloc.

LORS DU 3^e BLOC (390 HEURES)

Il s'agit d'un perfectionnement des compétences professionnelles acquises au bloc précédent. Les objectifs de ce stage sont :

- permettre une immersion et une autonomie totales dans un milieu professionnel ;
- approfondir et perfectionner des aptitudes, des savoir-faire et savoir-être nécessaires pour travailler ;
- développer son esprit critique et sa capacité à s'autoévaluer.

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Notre **Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.**

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une **information**, une **aide** ou un **soutien**. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives : à la Haute École de la Province de Liège, les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR)** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français ;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie... ;
- tables de conversation (langues étrangères et français) ;
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation ;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse...), remises à niveau (math, langues, chimie...), auto-évaluation.

COMMUNIQUER

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs **L'ÉCOLE VIRTUELLE**, une **PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE** qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle.

Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

NOTES DE COURS

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication.

SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL

Stéphanie DODEIGNE

Coordination

+32 (0)4 279 55 59

stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

PARTIR EN ÉRASMUS

- Vous souhaitez perfectionner votre connaissance en langues étrangères ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon culturel ?
- Vous désirez rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences ?

Si c'est le cas, le Bureau des relations internationales peut vous proposer de participer à un programme de mobilité qui vous permettra de passer une année académique (ou une partie) dans une Haute École ou une Université partenaire, à travers le monde.

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Philippe PARMENTIER

Coordination

+32 (0)4 279 55 14

philippe.parmenier@hepl.be

Morgane LAMOUREUX

Gestionnaire

+32 (0)4 279 55 74

morgane.lamoureux@hepl.be

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emporter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Étudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

cehepl@student.hepl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant...). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations...).

CELLULE EMPLOI

Marylène WRONA

+32 (0)4 279 55 50

marylene.wrona@provincedeliege.be

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE

- a. Tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante, pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI) via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

- b. La Cellule « Sportif de Haut niveau » peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

- c. La Cellule « étudiant-entrepreneur » valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
- avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
 - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
 - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR

Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

Place de la République française 1
4000 Liège
+32 (0)4 279 69 69
hepl.servicesocial@provincedeliege.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL

pse.coordination@provincedeliege.be

L'**ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL** propose aux étudiants de la HEPL de participer, entre autres, à des championnats et tournois de football en salle, basketball, tennis de table, football et volley-ball. De plus, la cellule « Sportifs de haut niveau » offre aux étudiants reconnus « espoirs sportifs » un soutien logistique d'accompagnement à la réalisation de leur cursus académique.

ASEP

asep.secretariat@provincedeliege.be

RESTAURATION : la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.

A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École ;
- soit un autre logement : kot, studio...

LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.

Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.

Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :

www.hepl.be (onglet Services, Logement)

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les secrétariats des étudiants disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).

Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).

www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Bachelier », à :

- 175,01 € en 1^{er} bloc et en 2^e bloc (par année académique) ;
- 227,24 € en 3^e bloc.

Pour les étudiants de condition modeste, le montant est ramené à :

- 64,01 € en 1^{er} et en 2^e bloc ;
- 116,23 € en 3^e bloc.

Pour les étudiants bénéficiant d'une allocation d'études, le montant est ramené à :

- 0 €.

Certains étudiants provenant de pays hors Union Européenne doivent en outre payer un droit d'inscription spécifique qui s'élève à :

- 992 € par bloc.

Contact

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS

Mireille LABYE
TÉL. +32 (0)4 279 55 17
mireille.labye@provincedeliege.be

COORDINATION DE LA SECTION

Martine DIEU
martine.dieu@hepl.be

ADRESSE & ACCÈS

BACHELIER

EN COMMUNICATION

Haute Ecole de la Province de Liège

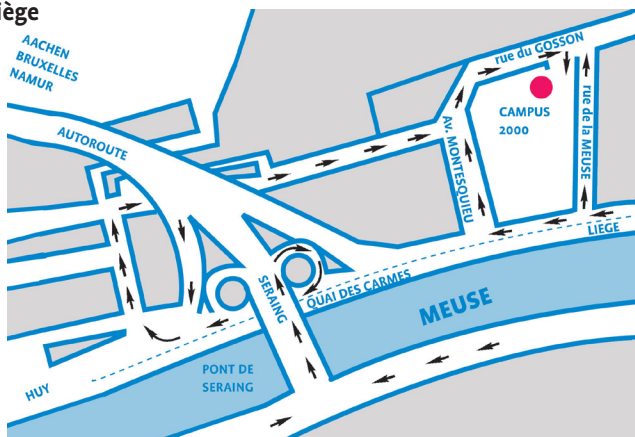
Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Bus : gare routière de Jemeppe à proximité du site.

Train : arrêt « Pont de Seraing » à 200 mètres du site.

Parking : dans les rues avoisinantes.

Certains cours se donnent à la Bibliothèque des Chiroux, rue des Croisiers 15 à 4000 Liège



Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT

hepl@provincedeliege.be

04 279 55 20

 www.hepl.be

Haute Ecole de la Province de Liège

Siège social : Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

